

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La préparation et la présentation des états financiers consolidés ci-joints ainsi que de toutes les autres informations du rapport annuel incombent à la direction. Celle-ci choisit et applique uniformément les principes et les méthodes comptables appropriés en plus de formuler des estimations jugées nécessaires pour préparer les états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La direction doit également s'assurer que l'information financière présentée ailleurs dans ce rapport est conforme aux états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité, la direction développe et maintient des systèmes de contrôles internes. Bien qu'aucun système rentable de contrôles internes ne puisse prévenir ni déceler toutes les erreurs et inexactitudes, la direction s'assure que ces systèmes sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés contre une perte importante ou une utilisation incorrecte, que les opérations sont dûment autorisées, comptabilisées et divulguées adéquatement et que les registres financiers sont fiables aux fins de la préparation des états financiers consolidés. Les vérificateurs internes, qui sont également des employés de la Société, revoient et évaluent les contrôles internes au nom de la direction. Les états financiers consolidés ont été vérifiés par les vérificateurs indépendants Deloitte & Touche s.r.l. conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Leur rapport est présenté plus loin.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction assume sa responsabilité en matière d'information financière et de contrôles internes par l'entremise d'un comité de vérification qui est composé uniquement d'administrateurs qui ne sont pas des employés de la Société. Cette responsabilité est aussi exercée dans le cadre de rencontres périodiques avec les dirigeants, les membres de l'administration financière et les vérificateurs internes et indépendants où il est question des activités de vérification, de la pertinence des contrôles financiers internes et de la présentation de l'information financière. Le comité de vérification revoit les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion et il recommande au conseil d'administration de les adopter avant de les inclure dans le présent rapport annuel.



Jürgen Schreiber

LE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



George Halatsis

LE VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET CHEF DES FINANCES

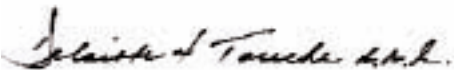
Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Corporation Shoppers Drug Mart

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Corporation Shoppers Drug Mart au 30 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour les exercices de 52 semaines terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Corporation Shoppers Drug Mart au 30 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices de 52 semaines terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés

TORONTO, (ONTARIO)

LE 7 FÉVRIER 2007

États consolidés des résultats

Exercices de 52 semaines terminés le 30 décembre 2006 et le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	2006	2005
Ventes	7 786 436 \$	7 151 115 \$
Charges d'exploitation		
Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation	6 958 361	6 430 933
Amortissement	144 549	120 937
Bénéfice d'exploitation	683 526	599 245
Intérêts débiteurs (note 3)	49 872	48 649
Bénéfice avant impôts	633 654	550 596
Impôts sur les bénéfices (note 4)		
Exigibles	220 398	177 197
Futurs	(9 235)	8 905
	211 163	186 102
Bénéfice net	422 491 \$	364 494 \$
Bénéfice net par action ordinaire (note 10) :		
De base	1,97 \$	1,72 \$
Dilué	1,95 \$	1,69 \$

Les notes complémentaires ci-après font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés des bénéfices non répartis

Exercices de 52 semaines terminés le 30 décembre 2006 et le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars)

	2006	2005
Bénéfices non répartis au début	941 672 \$	662 437 \$
Bénéfice net	422 491	364 494
Prime sur le capital-actions acquis aux fins d'annulation (note 10)	(35 595)	(13)
Dividendes	(102 952)	(85 246)
Bénéfices non répartis à la fin	1 225 616 \$	941 672 \$

Les notes complémentaires ci-après font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Au 30 décembre 2006 et au 31 décembre 2005
(en milliers de dollars)

2006 2005

Actif

À court terme

Trésorerie	62 865 \$	24 524 \$
Débiteurs	307 779	256 504
Stocks	1 372 124	1 216 549
Impôts futurs (note 4)	46 407	38 316
Charges payées d'avance	32 248	29 018

	1 821 423	1 564 911
Immobilisations corporelles (note 5)	907 728	748 840
Frais reportés (note 6)	25 936	21 562
Écart d'acquisition	2 122 162	2 019 499
Autres actifs incorporels (note 7)	45 249	17 625
Autres actifs	6 516	2 946

Total de l'actif 4 929 014 \$ 4 375 383 \$

Passif

À court terme

Dette bancaire	134 487 \$	163 503 \$
Papier commercial (note 3)	503 550	469 850
Créditeurs et charges à payer	843 278	697 945
Impôts à payer	70 672	39 860
Dividendes à payer	25 797	21 343

	1 577 784	1 392 501
Dette à long terme (note 8)	300 000	325 000
Autres passifs à long terme (note 9)	188 938	140 758
Impôts futurs (note 4)	21 689	14 115

2 088 411 1 872 374

Participation des franchisés 116 649 116 501

Capitaux propres

Capital-actions (note 10)	1 491 264	1 441 254
Surplus d'apport (note 11)	7 074	3 582
Bénéfices non répartis	1 225 616	941 672

2 723 954 2 386 508

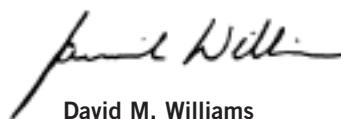
Total du passif et des capitaux propres 4 929 014 \$ 4 375 383 \$

Les notes complémentaires ci-après font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration :



Jürgen Schreiber
ADMINISTRATEUR



David M. Williams
ADMINISTRATEUR

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices de 52 semaines terminés le 30 décembre 2006 et le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars)

	2006	2005
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	422 491 \$	364 494 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	150 088	128 530
Impôts futurs	(9 235)	8 905
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	7 185	4 283
Rémunération à base d'actions (note 11)	3 492	1 941
	574 021	508 153
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement (notes 2 et 12)	(26 551)	(89 352)
Augmentation des autres passifs à long terme	48 180	44 032
Coûts d'ouverture d'établissements	(16 644)	(12 258)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	579 006	450 575
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(293 137)	(249 973)
Acquisition d'entreprises – MediSystem (excluant les actions échangées d'un montant de 43 019 \$ – note 2)	(46 850)	–
Autres acquisitions d'entreprises (note 2)	(47 016)	(24 540)
Autres actifs	(3 570)	331
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(390 573)	(274 182)
Activités de financement		
Dette bancaire, montant net	(29 359)	(39 229)
Papier commercial, montant net	33 700	166 675
Remboursement sur la dette à long terme (note 8)	(25 000)	(250 000)
Remboursement sur la dette à long terme prise en charge à l'acquisition de MediSystem	(2 025)	–
Emprunt à terme renouvelable, montant net	–	(4 943)
Frais de financement reportés	(454)	–
Participation des franchisés	148	6 134
Émission d'actions à l'exercice d'options sur actions	10 898	17 797
Remboursement de prêts destinés à l'achat d'actions	2 287	1 480
Rachat de capital-actions	(41 789)	(16)
Dividendes payés	(98 498)	(63 903)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(150 092)	(166 005)
Augmentation de la trésorerie	38 341	10 388
Trésorerie au début	24 524	14 136
Trésorerie à la fin	62 865 \$	24 524 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie		
Intérêts payés	48 075 \$	47 666 \$
Impôts sur les bénéfices payés	188 270 \$	191 232 \$

Les notes complémentaires ci-après font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Notes complémentaires

30 décembre 2006 et 31 décembre 2005 (en milliers de dollars, sauf les données sur les actions)

1. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Description des activités

Corporation Shoppers Drug Mart (la « Société ») est le concédant de licences d'environ 987 pharmacies de détail Shoppers Drug Mart/Pharmaprix offrant une gamme complète de services au Canada. Les franchisés-proprétaires (les « franchisés ») exploitent les établissements Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. De plus, la Société détient et exploite un réseau de 58 centres de soins à domicile Home Health Care. En vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables », la Société consolide les établissements des franchisés ainsi que la fiducie de financement.

Exercice

L'exercice de la Société consiste en une période de 52 ou de 53 semaines se terminant le samedi le plus près du 31 décembre. Les exercices 2006 et 2005 de la Société comprennent 52 semaines.

Principe de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Corporation Shoppers Drug Mart, de ses filiales, des établissements des franchisés, ce qui constitue le réseau d'établissements de la Société et une fiducie de financement avec laquelle la Société a pris des dispositions pour que les franchisés puissent obtenir du financement supplémentaire. La totalité des soldes et des opérations intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Constatation des produits

La Société constate les produits au moment où la marchandise est vendue, déduction faite des retours.

Dette bancaire

La dette bancaire comprend les soldes de découverts bancaires de la Société et les marges de crédit utilisées par les établissements des franchisés pour répondre à leurs besoins d'exploitation et aux chèques non compensés.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette estimative, selon le montant le moins élevé. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût d'acquisition. L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue des biens, telle qu'elle est décrite ci-dessous :

Bâtiments	20 ans
Matériel et agencements	3 à 10 ans
Matériel informatique et logiciels	2 à 10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail ou de vie utile, selon la période la plus courte

1. Principales conventions comptables (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des faits ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. Une perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur. La Société doit soumettre ses actifs à long terme à un test de dépréciation annuellement.

Frais reportés

Frais de financement

Les frais de financement reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant à la durée de la dette à laquelle ils se rapportent. Les montants non amortis sont imputés aux résultats lorsque la dette à laquelle ils se rapportent a été réglée.

Coûts d'ouverture d'établissements

Certains coûts liés à l'ouverture de nouveaux établissements ou d'établissements réimplantés sont reportés et amortis dans le poste « Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation » sur une période de trois ans.

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

La Société comptabilise comme écart d'acquisition l'excédent du prix d'achat d'une société acquise sur la juste valeur des actifs nets sous-jacents, y compris les actifs incorporels, à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais il est soumis à un test de dépréciation annuellement. Dans l'éventualité d'une perte de valeur, l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur de ces actifs serait imputé aux résultats.

Les actifs incorporels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs aux taux indiqués ci-dessous.

Fichiers d'ordonnances	7 ans
Technologies mises au point	3 ans
Relations clients	25 ans
Autres	Indéfinie

Contrats de location

La Société loue la plupart de ses établissements et de ses locaux à bureaux. Les modalités varient quant à la durée et, en règle générale, elles permettent un renouvellement pour des périodes additionnelles. Le loyer minimal, y compris les indexations prévues, est passé en charges selon une formule linéaire sur la durée du bail, incluant toute période d'occupation gratuite. La Société capitalise aux améliorations locatives les charges locatives au cours d'une période d'installation des agencements immobiliers de l'établissement. Les avantages incitatifs accordés par le propriétaire sont reportés et amortis à titre de réductions des charges locatives selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la même période.

Les contrats de location peuvent comprendre des paiements additionnels relatifs à des impôts fonciers, à l'entretien et aux assurances. Ces montants sont passés en charges dans la période à laquelle ils se rapportent.

Programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum^{MC}/Pharmaprix Optimum^{MD}

Le programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum^{MC}/Pharmaprix Optimum^{MD} (le « programme ») permet aux membres d'accumuler des points sur les achats qu'ils effectuent aux établissements Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et aux centres de soins de santé Shoppers Home Health Care à raison de 10 points pour chaque dollar d'achat de produits et de services admissibles en plus de points additionnels applicables. Les membres peuvent échanger leurs points, conformément au tableau d'échange pour des primes du programme ou à d'autres offres, pour obtenir des rabais sur des produits de l'avant du magasin à leur prochain achat. Lorsque les membres accumulent des points, la Société inscrit une charge et établit un passif au titre des échanges futurs en multipliant le nombre de points émis par le coût estimatif par point. Le passif du programme est inclus dans les crédettes et charges à payer du bilan consolidé de la Société. Le coût réel des échanges en vertu du programme est imputé au passif.

Le coût estimatif par point est calculé en tenant compte de plusieurs facteurs, dont le comportement d'achat habituel des membres du programme, les modèles d'échange futurs prévus et les coûts connexes. La Société surveille continuellement les tendances en matière de taux d'échange (les points échangés exprimés en pourcentage des points émis) et les valeurs d'échange nettes, et elle ajuste le coût estimatif par point en fonction du volume d'échanges futurs prévus. Les coûts du programme pourraient être supérieurs ou inférieurs selon que les estimations diffèrent des résultats réels.

Avantages sociaux futurs

La Société comptabilise ses obligations relativement aux régimes d'avantages sociaux des salariés selon les conventions suivantes :

- Les coûts des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés sont déterminés de manière actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et selon les hypothèses les plus probables de la direction quant au rendement prévu de l'actif des régimes de retraite, à l'indexation des salaires, à l'âge des salariés au moment de leur retraite et aux coûts prévus des soins de santé.
- L'actif des régimes est évalué à la juste valeur aux fins du calcul de son rendement prévu.
- L'excédent du gain ou de la perte actuariel net sur 10 % de l'obligation au titre des prestations ou sur 10 % de la juste valeur de l'actif des régimes, si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs couverts par les régimes de retraite et par les régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 14 ans et de 10 ans, respectivement.

Rémunération à base d'actions

La Société offre des régimes de rémunération à base d'actions, qui sont décrits à la note 11. Une charge de rémunération est constatée à l'égard de ces régimes pour les options sur actions attribuées aux salariés et aux administrateurs après le 28 décembre 2002, selon la méthode de la juste valeur. Toute contrepartie payée par les salariés et les administrateurs au moment de l'exercice des options sur actions est portée au crédit du capital-actions.

Impôts sur les bénéfices

La Société comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode du passif fiscal. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction des écarts entre la valeur comptable des postes du bilan et leur valeur fiscale correspondante. Selon la méthode du passif fiscal, les impôts futurs sont calculés en fonction des taux d'imposition des sociétés pratiquement en vigueur pour les années au cours desquelles les écarts devraient se résorber.

1. Principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers dérivés

La Société se sert de produits dérivés sur taux d'intérêt afin de gérer les risques découlant de la fluctuation des taux d'intérêt de son papier commercial et de sa dette à long terme. Les produits ou les charges liés à l'utilisation de ces instruments sont inclus dans les intérêts débiteurs de l'exercice.

La Société a recours à un contrat à terme d'actions réglé en trésorerie pour limiter son risque lié aux fluctuations futures du cours de ses actions en ce qui a trait aux attributions d'unités d'actions en vertu du régime incitatif à long terme (« RILT ».) Les produits et les charges découlant de l'utilisation de cet instrument sont inclus dans le poste Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation de l'exercice. Veuillez vous reporter à la note 11 pour une analyse complémentaire du RILT.

La Société identifie, désigne et documente en bonne et due forme toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que son objectif et sa stratégie d'appréciation des risques sur lesquels reposent ses diverses opérations de couverture. La Société détermine, tant lors de la mise en place de la couverture que de façon continue par la suite, si les instruments dérivés qui servent aux opérations de couverture permettent de compenser de façon très efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Participation des franchisés

La participation des franchisés représente l'investissement des franchisés dans l'actif net de leurs établissements.

Estimations

La préparation des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. La Société a recours aux estimations pour comptabiliser les éléments tels que les provisions pour stocks, les coûts associés au programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum^{MC}/Pharmaprix Optimum^{MD}, les hypothèses sous-jacentes au calcul actuariel des avantages sociaux futurs ainsi que les impôts sur les bénéfices et les autres impôts, et pour effectuer les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition et des actifs à long terme. Toute modification à ces estimations pourrait avoir des conséquences importantes sur les états financiers consolidés.

2 Acquisitions

MediSystem Technologies Inc.

Au cours de l'exercice, la Société a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de MediSystem Technologies Inc. (« MediSystem ») au moyen d'une série d'opérations. MediSystem fournit des produits et services pharmaceutiques à des établissements de soins de longue durée en Ontario et en Alberta. Les résultats d'exploitation de MediSystem ont été inclus dans ceux de la Société après le 20 septembre 2006.

Le coût total de l'acquisition, incluant les frais engagés relativement à l'acquisition, s'est élevé à 91 274 \$ et a été réparti entre les actifs nets selon leur juste valeur, comme suit :

Fonds de roulement net	2 986 \$
Immobilisations corporelles	4 551
Écart d'acquisition	67 936
Autres actifs incorporels	25 865
Dettes à long terme	(2 025)
Impôts futurs	(8 039)
Prix d'achat	91 274
Moins : trésorerie incluse dans le fonds de roulement	(1 405)
Prix d'achat, déduction faite de la trésorerie acquise	89 869 \$
Trésorerie et frais d'acquisition, déduction faite de la trésorerie acquise	46 850 \$
926 735 actions ordinaires de Corporation Shoppers Drug Mart	43 019
Prix d'achat, déduction faite de la trésorerie acquise	89 869 \$

Le tableau suivant présente les actifs incorporels acquis devant être amortis :

Technologies mises au point	1 065 \$
Relations clients	24 600
Autres	200
	25 865 \$

Comme cette acquisition a été conclue vers la fin de 2006, la détermination par la Société de la juste valeur des actifs individuels acquis et des passifs individuels pris en charge est provisoire et pourrait changer.

Autres acquisitions d'entreprises

Le poste Autres acquisitions d'entreprises inclut l'acquisition de Therapy Supplies & Rental Limited pour un montant de 19 017 \$. Puisque l'acquisition a été conclue à la fin de 2006, la détermination par la Société de la juste valeur des actifs et des passifs individuels est provisoire et pourrait changer.

3. Intérêts débiteurs

Les principaux éléments des intérêts débiteurs de la Société s'établissent comme suit :

	2006	2005
Intérêts sur la dette bancaire	7 629 \$	6 700 \$
Intérêts sur le papier commercial	24 902	18 326
Intérêts sur la dette à long terme	15 719	21 066
Amortissement des frais de financement reportés	1 622	2 557
	49 872 \$	48 649 \$

Le papier commercial émis comporte des échéances allant de 1 jour à 90 jours, et des taux d'intérêt variables basés sur les taux des acceptations bancaires. En décembre 2005, la Société a conclu des ententes relatives à des produits dérivés sur taux d'intérêt visant à convertir un capital théorique global de 250 000 \$ se rapportant à la dette sous forme de papier commercial à taux variables émis par la fiducie en une dette à taux fixe. Les taux d'intérêt fixes varient entre 4,03 % et 4,18 %. Se reporter à la note 14 pour une analyse complémentaire des ententes relatives aux produits sur instruments dérivés.

Notes complémentaires (suite)

30 décembre 2006 et 31 décembre 2005 (en milliers de dollars, sauf les données sur les actions)

4. Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition effectif s'établit comme suit :

	2006	2005
Taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi	33,1 %	35,0 %
Ajusté en fonction de ce qui suit :		
Bénéfice non assujéti à l'impôt	-	(1,2)%
Économie d'impôts futurs découlant de la constatation d'une perte nette en capital reportée en avant	(1,1)%	-
Charges non déductibles et autres	1,3 %	-
Taux d'imposition effectif	33,3 %	33,8 %

Les principaux actifs et passifs d'impôts futurs de la Société s'établissent comme suit :

	2006	2005
À court terme		
Produits reportés	36 449 \$	30 504 \$
Charges à payer	11 132	9 096
Frais d'émission d'actions	-	26
Autres	(1 174)	(1 310)
	46 407 \$	38 316 \$
À long terme		
Actifs amortissables	(51 719)\$	(34 391) \$
Autres passifs à long terme	31 894	27 700
Frais reportés	(6 323)	(4 959)
Perte nette en capital reportée en avant	6 974	-
Autres	(2 515)	(2 465)
	(21 689)\$	(14 115) \$

5. Immobilisations corporelles

	2006			2005		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrain	46 250 \$	-	46 250 \$	40 565 \$	-	40 565 \$
Bâtiments	97 100	23 708	73 392	75 638	21 110	54 528
Matériel, agencements et logiciels	728 078	355 931	372 147	608 837	285 953	322 884
Améliorations locatives	563 966	148 027	415 939	451 118	120 255	330 863
	1 435 394 \$	527 666 \$	907 728 \$	1 176 158 \$	427 318 \$	748 840 \$

Au cours de l'exercice, la Société a amorti un montant de 133 845 \$ (114 090 \$ en 2005) en immobilisations corporelles.

6. Frais reportés

	2006			2005		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Frais de financement	15 041 \$	12 816 \$	2 225 \$	14 587 \$	11 194 \$	3 393 \$
Coûts d'ouverture d'établissements	58 653	34 942	23 711	42 009	23 840	18 169
	73 694 \$	47 758 \$	25 936 \$	56 596 \$	35 034 \$	21 562 \$

La Société a amorti un montant de 1 622 \$ (2 557 \$ en 2005) en frais de financement reportés au titre des intérêts débiteurs et un montant de 11 102 \$ (9 319 \$ en 2005) en coûts d'ouverture d'établissements au titre du coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation au cours de l'exercice.

7. Autres actifs incorporels

	2006			2005		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Fichiers d'ordonnances	26 703 \$	7 192 \$	19 511 \$	22 396 \$	4 771 \$	17 625 \$
Technologies mises au point	1 305	95	1 210	–	–	–
Relations clients	24 600	272	24 328	–	–	–
Autres	200	–	200	–	–	–
	52 808 \$	7 559 \$	45 249 \$	22 396 \$	4 771 \$	17 625 \$

La Société a amorti un montant de 3 152 \$ (2 564 \$ en 2005) en fichiers d'ordonnances, un montant de 95 \$ (néant en 2005) en technologies mises au point et un montant de 272 \$ (néant en 2005) en relations clients au cours de l'exercice.

8. Dette à long terme

	Échéance	2006	2005
Billets à moyen terme Série 1 – 4,97 %	Octobre 2008	300 000 \$	300 000 \$
Facilités à terme non renouvelables		–	25 000
Facilité à terme renouvelable de 550 000 \$	Juin 2011	–	–
Facilité à terme renouvelable de 250 000 \$	–	–	–
		300 000 \$	325 000 \$

Le 6 juin 2006, la Société a modifié sa facilité à terme renouvelable de 250 000 \$ et sa facilité de crédit prorogable de 300 000 \$ d'une durée de 364 jours qui s'ajoutait aux facilités de crédit bancaire présentées dans le tableau pour créer une seule facilité à terme renouvelable de 550 000 \$ dont l'échéance a été prorogée jusqu'en juin 2011. La Société a mis fin à ses facilités à terme non renouvelables lorsqu'a eu lieu le dernier paiement qui a porté le solde à néant.

Au 30 décembre 2006, une tranche de 50 931 \$ de la facilité à terme renouvelable de 550 000 \$ avait été utilisée en vertu de lettres de crédit et de garanties de financement de transactions commerciales, dont une somme de 45 500 \$ avait trait à une lettre de crédit dont le bénéficiaire est la fiducie de financement (note 13). Au 31 décembre 2005, une tranche de 48 116 \$ de la facilité de crédit renouvelable de 250 000 \$ avait été utilisée en vertu de lettres de crédit et de garanties de financement de transactions commerciales, dont une somme de 43 000 \$ avait trait à une lettre de crédit dont le bénéficiaire est la fiducie de financement (note 13).

Notes complémentaires (suite)

30 décembre 2006 et 31 décembre 2005 (en milliers de dollars, sauf les données sur les actions)

8. Dette à long terme (suite)

Remboursements minimaux

Les remboursements futurs minimaux requis en vertu de la dette à long terme sont les suivants :

Billets à moyen terme	
2008	300 000 \$

9. Autres passifs à long terme

Les autres passifs à long terme se ventilent comme suit :

	2006	2005
Obligations reportées en vertu de contrats de location	163 532 \$	121 958 \$
Avantages sociaux futurs	13 648	10 988
Autres	11 758	7 812
	188 938 \$	140 758 \$

Obligations reportées en vertu de contrats de location

Les obligations reportées en vertu de contrats de location représentent la différence entre la charge locative et les loyers en espèces et le report des avantages incitatifs accordés par le propriétaire. Ces derniers paiements sont amortis à titre de réduction de la charge locative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail.

Avantages sociaux futurs

La Société a mis en place des régimes de retraite agréés à prestations déterminées auxquels certains groupes de salariés sont admissibles. La Société offre également à certains salariés des prestations de retraite additionnelles en vertu d'un régime non agréé.

Les régimes de retraite sont capitalisés au moyen de cotisations établies selon des méthodes d'évaluation actuarielle, ainsi qu'il est permis par les organismes de réglementation des régimes de retraite, le cas échéant. Le coût des prestations gagnées par les salariés est imputé aux résultats à mesure que les services sont rendus. Les prestations en vertu de ces régimes sont établies en fonction des années de service des salariés et de leur salaire moyen de fin de carrière.

Les évaluations actuarielles les plus récentes des régimes de retraite agréés à des fins de capitalisation avaient été effectuées en date du 31 décembre 2003 et du 1er janvier 2005. La prochaine évaluation sera achevée en 2007, et aura pour date de prise d'effet de l'évaluation le 31 décembre 2006. L'évaluation actuarielle la plus récente à des fins de capitalisation pour ce qui est du régime de retraite non agréé a été effectuée en date du 31 décembre 2006. La prochaine évaluation devra être arrêtée au 31 décembre 2007.

La Société a également mis en place des régimes d'avantages complémentaires de retraite qui procurent aux retraités des avantages comme une assurance-vie et une assurance-maladie. Les coûts liés à ces régimes sont imputés aux résultats à mesure que les prestations sont acquises par les salariés en fonction des services rendus.

Des montants de 13 648 \$ au 30 décembre 2006 et de 10 988 \$ au 31 décembre 2005 relatifs aux avantages sociaux futurs au titre des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite sont inclus dans les autres passifs à long terme.

L'information sur les régimes de retraite et les régimes d'avantages complémentaires de retraite de la Société, selon des évaluations effectuées aux 30 novembre 2006 et 2005 respectivement, s'établit comme suit :

	2006		2005	
	Régimes de retraite	Régimes d'avantages complémentaires	Régimes de retraite	Régimes d'avantages complémentaires
Juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début	67 718 \$	– \$	61 245 \$	– \$
Rendement réel de l'actif des régimes	7 043	–	4 594	–
Cotisations patronales	4 237	344	4 098	298
Cotisations des participants	958	–	931	–
Prestations versées	(4 131)	(344)	(3 150)	(298)
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin	75 825 \$	– \$	67 718 \$	– \$
Obligation au titre des prestations constituées				
Obligation au titre des prestations au début	94 393 \$	4 302 \$	78 546 \$	3 998 \$
Coût des services rendus	5 967	392	4 683	353
Intérêts débiteurs	3 722	245	3 557	249
Cotisations des participants	958	–	931	–
Modifications apportées au régime	–	–	(684)	–
Perte actuarielle	115	–	10 510	–
Prestations versées	(4 131)	(344)	(3 150)	(298)
Obligation au titre des prestations constituées à la fin	101 024 \$	4 595 \$	94 393 \$	4 302 \$
Situation de capitalisation – déficit des régimes	(25 199)	(4 595)	(26 675)	(4 302)
Modifications apportées aux régimes non constatées	(1 708)	–	(1 909)	–
Pertes non constatées	17 854	–	21 898	–
Passif au titre des prestations constituées	(9 053) \$	(4 595) \$	(6 686) \$	(4 302) \$

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées sont les suivantes :

	2006			2005		
	Régimes de retraite agrés	Régimes de retraite non agrés	Régimes d'avantages complémentaires	Régimes de retraite agrés	Régimes de retraite non agrés	Régimes d'avantages complémentaires
Obligation au titre des prestations constituées, à la fin						
Taux d'actualisation	5,00 %	2,50 %	5,00 %	5,00 %	2,50 %	5,00 %
Croissance de la rémunération	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %
Charge au titre des avantages sociaux, pour l'exercice						
Taux d'actualisation	5,00 %	2,50 %	5,00 %	5,75 %	2,88 %	5,75 %
Rendement prévu de l'actif des régimes	7,50 %	3,75 %	s.o.	7,50 %	3,75 %	s.o.
Croissance de la rémunération	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %

Le taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé utilisé est de 5,5 % pour 2006 et 2005, 5,5 % étant le taux tendanciel final pour les exercices ultérieurs. Une variation de 1 % du taux tendanciel prévu des coûts reliés aux soins de santé n'aurait pas une incidence importante sur les montants déclarés au titre d'autres régimes d'avantages sociaux.

Notes complémentaires (suite)

30 décembre 2006 et 31 décembre 2005 (en milliers de dollars, sauf les données sur les actions)

9. Autres passifs à long terme (suite)

Les composantes des charges liées aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite de la Société s'établissent comme suit :

	2006		2005	
	Régimes de retraite	Régimes d'avantages complémentaires	Régimes de retraite	Régimes d'avantages complémentaires
Coût des services rendus	5 967 \$	392 \$	4 683 \$	353 \$
Intérêts débiteurs	3 722	245	3 557	249
Rendement prévu de l'actif des régimes	(7 043)	–	(4 594)	–
Perte actuarielle	115	–	10 510	–
Modifications apportées au régime	–	–	(684)	–
Coûts découlant d'événements survenus durant l'exercice	2 761	637	13 472	602
Écart entre ce qui suit :				
Rendement réel et rendement prévu de l'actif des régimes	3 295	–	1 301	–
Gain ou perte actuariel constaté pour l'exercice et gain ou perte actuariel réel sur les obligations au titre des prestations constituées	749	–	(10 084)	–
Amortissement des modifications apportées aux régimes et modifications réelles apportées aux régimes	(201)	–	540	–
Charge nette	6 604 \$	637 \$	5 229 \$	602 \$

Le total des paiements en espèces d'avantages sociaux futurs, qui se compose des contributions de la Société aux régimes de retraite et des paiements en espèces faits directement aux bénéficiaires des autres régimes de retraite, se chiffrait à 4 581 \$ (4 396 \$ en 2005).

L'actif des régimes de retraite agréés se compose d'espèces, de contributions à recevoir et d'une quote-part d'une fiducie globale. L'actif détenu par la fiducie globale a été investi dans un nombre limité d'organismes de placement collectif, en fonction des valeurs de marché aux 30 novembre 2006 et 2005, respectivement, comme suit :

	2006	2005
Titres de capitaux propres	59 %	59 %
Titres à revenu fixe	40 %	40 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 %	1 %

L'actif du régime non agréé se compose d'espèces et de placements. Les placements sont dans des organismes de placement collectif, selon une répartition de 60 % dans des titres de capitaux propres et de 40 % dans des obligations, en fonction des valeurs de marché aux 30 novembre 2006 et 2005, respectivement.

10. Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires

Nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en série sans valeur nominale

En circulation

	2006		2005	
	Nombre d'actions ordinaires	Valeur attribuée	Nombre d'actions ordinaires	Valeur attribuée
Solde au début	213 430 744	1 441 254 \$	209 990 845	1 421 980 \$
Actions émises	2 459 012	53 915	3 440 419	17 797
Actions rachetées	(913 811)	(6 192)	(520)	(3)
Remboursement de prêts destinés à l'achat d'actions, montant net	–	2 287	–	1 480
Solde à la fin	214 975 945	1 491 264 \$	213 430 744	1 441 254 \$

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation

30 décembre 2006

De base	213 931 722
Dilué	216 668 141

31 décembre 2005

De base	211 814 577
Dilué	216 088 118

Les actions ordinaires qui peuvent être émises en vertu des régimes d'options sur actions de la Société, y compris les actions dont la restitution est conditionnelle, ont un effet dilutif sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, qui se chiffre à 2 736 420 (4 273 541 en 2005).

Les conventions avec les actionnaires individuels traitent de questions liées au transfert de certaines actions de la Société et des franchisés, y compris les actions émises en vertu des options attribuées à la direction. En particulier, chacune de ces conventions prévoit, sous réserve de certaines exceptions, une interdiction générale à l'égard du transfert des actions d'un membre de la direction ou d'un franchisé pour une période de cinq ans à compter de la date à laquelle la convention a été conclue.

La Société a consenti des prêts à certains salariés clés en vertu d'un régime d'achat d'actions afin qu'ils acquièrent des actions ordinaires de la Société. Les créances relatives aux prêts consentis aux fins d'achat d'actions ne portent aucun intérêt, viendront à échéance entre 2007 et 2010, sont assujetties à certaines modalités de remboursement en vertu d'une convention avec l'actionnaire et sont garanties par les actions auxquelles les prêts se rapportent. Les prêts consentis aux fins d'achat d'actions sont présentés comme une réduction du capital-actions, et les actions visées par l'achat sont déduites de l'établissement du nombre moyen pondéré d'actions en circulation aux fins du calcul du bénéfice net de base par action ordinaire.

10. Capital-actions (suite)

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 8 septembre 2006, la Société a procédé à une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités visant le rachat, à des fins d'annulation, d'un nombre maximal de 5 350 000 actions ordinaires, ce qui représente environ 2,5 % des actions ordinaires en circulation de la Société, sur une période de 12 mois se terminant au plus tard le 7 septembre 2007. Les actions sont rachetées au cours du marché à la Bourse de Toronto.

Du 8 septembre 2006 au 30 décembre 2006, la Société a racheté, à des fins d'annulation, 913 600 actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour un montant de 41 780 \$. La prime versée en excédent de la valeur comptable moyenne des actions rachetées a été imputée aux bénéfices non répartis.

11. Rémunération à base d'actions

La Société a établi des régimes d'options sur actions à l'intention de certains salariés et des membres de son conseil d'administration, comme il est décrit ci-dessous, et a réservé 20 000 000 d'actions ordinaires qui seront émises en vertu de ces régimes. La Société a mis sur pied un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs non salariés, lequel est décrit ci-après.

En 2003, la Société a adopté la norme comptable 3870, intitulée « Rémunérations et autres paiements à base d'actions » sur une base prospective. Les recommandations exigent l'utilisation de la méthode à la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions émises en vertu des régimes d'options sur actions à l'intention des salariés et des administrateurs. La Société a inscrit une charge de 3 492 \$ en 2006 (1 973 \$ en 2005) liée aux options sur actions émises en vertu des régimes à l'intention des salariés et des administrateurs.

Si la charge de rémunération en vertu de la méthode de comptabilisation à la juste valeur avait été constatée à l'égard des options sur actions émises en 2002, le bénéfice net de la Société pour les exercices terminés le 30 décembre 2006 et le 31 décembre 2005 aurait été réduit de 582 \$ et de 1 176 \$, respectivement. Le bénéfice de base par action aurait été inchangé pour les deux exercices et le bénéfice dilué par action aurait été inchangé pour l'exercice terminé le 30 décembre 2006 et aurait été de 1,68 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

La juste valeur de chaque option a été estimée à la date d'attribution selon le modèle de fixation du prix des options de Black et Scholes. Les hypothèses relatives aux moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la valeur des options émises en vertu du régime d'options sur actions à l'intention des salariés et des administrateurs sont les suivantes :

	Régime à l'intention des salariés	Régime à l'intention des administrateurs
Juste valeur par option	46,32 \$	44,02 \$
Hypothèses relatives à l'évaluation		
Durée prévue	7,5 ans	6,5 ans
Dividendes prévus	1,00 %	1,00 %
Volatilité prévue	26,3 %	26,0 %
Taux d'intérêt sans risque	4,08 %	4,05 %

Régime d'options sur actions à l'intention des salariés

Le prix d'exercice par action des options émises à l'intention de certains salariés ne peut être inférieur à la juste valeur de marché à la date d'attribution des options. Ces options comprennent des attributions sous forme d'actions qui sont acquises en fonction d'une période de temps, du rendement ou des deux à la fois. Les options acquises en fonction d'une période de temps peuvent être exercées à raison de 20 % par année à l'anniversaire de la date d'attribution, pendant les cinq années suivant la date d'attribution. Les options acquises en fonction du rendement peuvent être exercées à raison de 20 % par année à l'anniversaire de la date d'attribution, pendant les cinq années suivant la date d'attribution, pourvu que la Société ait atteint certaines cibles de rendement précises fondées sur le bénéfice. Les

cibles de rendement qui n'ont pas été atteintes sont considérées comme ayant été atteintes si le rendement est obtenu sur une base cumulative au cours des années qui suivent. Les options acquises en fonction du rendement peuvent être entièrement exercées au neuvième anniversaire de la date d'attribution (pourvu qu'elles n'aient pas pris fin autrement), peu importe que les cibles de rendement aient été atteintes ou non.

Au moment de la cessation d'emploi d'un titulaire d'options, toutes les options ne pouvant être levées prennent fin immédiatement, et les options pouvant être exercées viennent à échéance dans les 180 jours qui suivent la date de cessation d'emploi. En vertu du régime, la Société peut verser à certains titulaires d'options mis à pied un montant en espèces représentant la plus-value des options pouvant être exercées, afin de les annuler.

Sous réserve de certains événements antérieurs à l'expiration des options, tel que le licenciement motivé d'un salarié, toutes les options pouvant être exercées prennent fin au dixième anniversaire de la date d'attribution.

Un sommaire ainsi que l'évolution de la situation du régime d'options sur actions à l'intention des salariés au cours de l'exercice sont présentés ci-dessous :

	2006		2005	
	Options sur actions ordinaires	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Options sur actions ordinaires	Prix d'exercice moyen pondéré par action
En cours au début	4 015 825	9,65 \$	7 305 409	7,70 \$
Attribuées	350 000	46,32	–	–
Exercées	(1 412 277)	6,71	(3 260 419)	5,16
Confisquées/annulées y compris les actions rachetées	(37 098)	22,83	(29 165)	24,73
En cours à la fin	2 916 450	15,30 \$	4 015 825	9,65 \$
Options pouvant être exercées à la fin	2 206 468	9,37 \$	2 904 482	7,93 \$

	Options en cours en 2006			Options pouvant être exercées en 2006	
Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options en cours	Durée contractuelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré par action
5,00 \$ à 5,60 \$	1 756 212	4,0	5,30 \$	1 684 010	5,30 \$
17,13 \$ à 24,84 \$	569 626	5,3	20,69	421 096	20,72
25,86 \$ à 26,57 \$	59 334	6,7	26,04	32 634	26,04
29,30 \$ à 36,41 \$	181 278	7,4	31,85	68 728	31,65
46,32 \$	350 000	9,7	46,32	–	–
	2 916 450	5,2	15,30 \$	2 206 468	9,37 \$

Régime d'options sur actions à l'intention des administrateurs

En vertu du régime d'options sur actions à l'intention des administrateurs, la Société émet, à chaque administrateur, des options acquises en fonction d'une période de temps permettant d'acheter 60 000 actions ordinaires. Le prix d'exercice des options par action correspond à la juste valeur de marché de l'option à la date d'attribution de l'option, qui est habituellement la date à laquelle le titulaire d'options devient un administrateur. Le tiers des options peut être exercé chaque année à la date anniversaire de l'attribution, sur une période de trois ans. Les options ne pouvant être exercées deviennent caduques lorsque le titulaire cesse d'être un administrateur, et les options pouvant être exercées viennent à échéance 180 jours après la date à laquelle le titulaire cesse d'être un administrateur ou à la date d'échéance des options, soit au dixième anniversaire de la date d'attribution, selon la date la plus rapprochée.

Notes complémentaires (suite)

30 décembre 2006 et 31 décembre 2005 (en milliers de dollars, sauf les données sur les actions)

11. Rémunération à base d'actions (suite)

Un sommaire ainsi que l'évolution de la situation du régime d'options sur actions à l'intention des administrateurs au cours de l'exercice sont présentés ci-dessous :

	2006		2005	
	Options sur actions ordinaires	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Options sur actions ordinaires	Prix d'exercice moyen pondéré par action
En cours au début	420 000	29,93 \$	480 000	22,49 \$
Attribuées	180 000	44,02	120 000	41,80
Exercées	(120 000)	20,74	(180 000)	18,00
Annulées	(20 000)	34,14	–	–
En cours à la fin	460 000	37,66	420 000	29,93
Options pouvant être exercées à la fin	200 000	30,28 \$	240 000	23,54 \$

Fourchette des prix d'exercice	Options en cours en 2006			Options pouvant être exercées en 2006	
	Nombre d'options en cours	Durée contractuelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré par action
23,35 \$ à 26,95 \$	120 000	6,2	25,15 \$	120 000	25,15 \$
34,14 \$ à 41,80 \$	160 000	8,4	39,89	80 000	37,97
44,02 \$	180 000	9,1	44,02	–	–
	460 000	8,1	37,66 \$	200 000	30,28 \$

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs non salariés

La Société maintient un régime d'unités d'actions différées (le « régime d'unités d'actions ») qui donne aux administrateurs le choix de recevoir des unités d'actions différées tenant lieu de paiement en espèces pour la totalité ou une partie de leur rémunération. Lorsqu'un administrateur se prévaut de ce régime, la Société crédite son compte du nombre d'unités d'actions différées (la valeur de chacune de ces unités équivalant à celle de une action ordinaire) égal au montant de la rémunération différée, divisé par la juste valeur de marché des actions ordinaires. Lorsque la Société verse des dividendes sur les actions ordinaires, les comptes des administrateurs sont crédités d'un montant équivalent sous forme d'unités d'actions différées supplémentaires. Lorsque l'administrateur cesse d'être membre du conseil d'administration, il reçoit un montant en espèces égal au nombre d'unités d'actions différées créditées à son compte, multiplié par la juste valeur de marché des actions ordinaires à la date à laquelle l'administrateur cesse d'être membre du conseil d'administration ou à une date ultérieure que choisit l'administrateur, cette date devant en toute circonstance être antérieure à la fin de l'année civile suivante. Au cours de l'exercice, la Société a émis un total de 9 689 unités d'actions différées (7 177 en 2005) en vertu du régime d'unités d'actions et inscrit 464 \$ au titre de la rémunération des administrateurs (546 \$ en 2005).

Régime incitatif à long terme

Au cours du premier trimestre de 2006, la Société a octroyé des attributions en vertu de son régime incitatif à long terme (le « RILT ») à certains salariés. En vertu de ce régime, les salariés peuvent recevoir une attribution sous forme d'unités d'actions dont la valeur correspond à celle des actions ordinaires de la Société. Le 17 février 2006, la Société a attribué 147 403 unités d'actions dont les droits sont acquis de façon égale sur trois ans. De ce nombre, 138 564 unités d'actions étaient en cours au 30 décembre 2006. Au cours de l'exercice, la Société a inscrit une charge de rémunération de 3 308 \$ relativement à ces unités d'actions.

Afin de restreindre son exposition aux fluctuations futures du cours de ses actions, la Société a conclu une entente avec une contrepartie pour utiliser un contrat à terme d'actions réglé en trésorerie pour couvrir son exposition. La Société a désigné cet instrument dérivé à titre de couverture à des fins comptables.

12. Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement

	2006	2005
Débiteurs	(38 227) \$	(18 914) \$
Stocks	(146 515)	(80 824)
Charges payées d'avance	(2 904)	9 923
Créditeurs et charges à payer	130 795	6 675
Impôts à payer	30 300	(6 212)
	(26 551) \$	(89 352) \$

La variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement inscrite dans les états consolidés des flux de trésorerie n'inclut pas les soldes du fonds de roulement acquis dans le cadre des acquisitions par la Société de MediSystem ni de Therapy Supplies & Rental Limited, qui sont inclus dans les activités d'investissement.

13. Engagements et passif éventuel

Obligations en vertu des contrats de location-exploitation

Les paiements de location minimaux annuels en vertu des contrats de location à long terme pour les établissements et les locaux à bureaux s'établissent comme suit :

	2007	2008	2009	2010	2011	Par la suite
Total des obligations en vertu des contrats de location	247 801 \$	257 789 \$	238 994 \$	223 641 \$	202 033 \$	1 401 611 \$

Services de distribution

La Société a conclu une entente avec une tierce partie en vue de fournir des services de distribution aux établissements de la Société et ce, jusqu'au 31 décembre 2009. En vertu de cette entente, la tierce partie pourra imputer à la Société les frais spécifiés engagés lors de la prestation des services de distribution en plus de frais de gestion annuels.

Services d'information

En 2004, la Société a conclu une entente d'une durée de cinq ans afin d'impartir certains services d'information à un tiers. La Société s'est engagée à verser des paiements annuels moyens d'environ 7 000 \$ sur la durée de l'entente.

Fiducie de financement

La Société a pris des dispositions permettant à ses franchisés d'obtenir du financement supplémentaire de la part d'une fiducie indépendante (la « fiducie »). Cette disposition a été prise dans le but de consentir des prêts aux franchisés pour leur faciliter l'acquisition de stocks et financer leurs besoins en fonds de roulement. Le financement des activités de la fiducie s'effectue au moyen de l'émission de billets à court terme adossés à des créances à l'intention de tiers investisseurs.

La Société a pris des dispositions avec un consortium bancaire pour qu'il émette une lettre de crédit de soutien à l'intention de la fiducie. Cette lettre, dont la valeur correspond à environ 10 % du capital total des prêts, soit 45 500 \$, est une mesure de rehaussement du crédit, qui permet en retour à la fiducie d'offrir des modalités de financement avantageuses aux franchisés de la Société.

13. Engagements et passif éventuel (suite)

Si, à quelque moment que ce soit, les coûts d'emprunt de la fiducie et les frais applicables excèdent les intérêts perçus sur les prêts consentis aux franchisés, la fiducie a le droit de demander à la Société d'effectuer un paiement pour combler toute insuffisance. De l'avis de la direction de la Société, la Société encourt peu de risques d'avoir à effectuer un tel paiement puisqu'elle prend part à l'établissement du taux que les franchisés doivent payer sur leurs emprunts. Dans l'éventualité où un franchisé manquerait à son obligation de rembourser un emprunt contracté auprès de la fiducie, la Société est autorisée à acquérir cet emprunt auprès de la fiducie, auquel moment la Société se verra attribuer l'instrument de créance du franchisé et la documentation connexe en matière de garanties fournies à la fiducie. La cession de cette documentation conférerait à la Société une priorité de garantie sur les stocks du franchisé, sous réserve de certaines exigences prévues par la loi en ce qui a trait à la priorité de rang antérieure. Comme elle prend part à l'établissement du montant emprunté par les franchisés auprès de la fiducie, la Société prévoit que le produit net de l'actif donné en garantie couvrira tout paiement effectué pour acquérir auprès de la fiducie un emprunt en souffrance, y compris toutes les charges connexes. Dans l'éventualité où la Société choisirait de ne pas acquérir auprès de la fiducie l'emprunt en souffrance, cette dernière pourrait prélever des montants en vertu de la lettre de crédit de soutien ou recourir à la garantie. La Société a convenu de rembourser le montant prélevé au consortium bancaire émetteur si la fiducie prélève des montants en vertu de la lettre de crédit de soutien.

La Société a établi que la fiducie constitue une EDDV et que la Société en est le principal bénéficiaire. Par conséquent, la fiducie est assujettie à l'obligation de consolidation par la Société. L'incidence de la consolidation de la fiducie se traduit par le reclassement des emprunts des franchisés payables à la fiducie en papier commercial émis à des tiers. Au 30 décembre 2006, une tranche de 453 550 \$ (419 850 \$ en 2005) du solde du papier commercial consolidé était constituée de papier commercial émis par la fiducie.

Litiges

La Société a indemnisé Imperial Tobacco Canada Limited pour tous les recours judiciaires contre la Société pour la période antérieure au 4 février 2000. Par ailleurs, la Société est partie à certains litiges dans le cours normal des affaires.

De l'avis de la direction de la Société, l'issue éventuelle de ces litiges n'aura aucune incidence importante sur la situation financière ni sur les résultats d'exploitation de la Société. La direction a inscrit une provision liée à ces litiges, en fonction des hypothèses les plus probables relativement à leur règlement définitif.

Autres

Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des ententes importantes pour l'acquisition de biens et de services, comme l'acquisition de stocks ou d'immobilisations, dont la plupart sont à court terme de nature et réglées selon les modalités commerciales normales.

14. Instruments financiers

Produits dérivés sur taux d'intérêt

En décembre 2005, la Société a conclu des ententes relatives à des produits dérivés sur taux d'intérêt en vue de convertir un capital théorique global de 250 000 \$ se rapportant à la dette sous forme de papier commercial à taux variables émis par la fiducie en une dette à taux fixes. Les taux d'intérêt fixes à payer par la Société en vertu de ces ententes varient entre 4,03 % et 4,18 %. Les ententes viennent à échéance comme suit : une tranche de 150 000 \$ en décembre 2008, une tranche de 50 000 \$ en décembre 2009 et une tranche de 50 000 \$ en décembre 2010, assorties d'une disposition cliquet de un à trois mois afin d'apparier les échéances du papier commercial sous-jacent qui a été émis.

Selon les valeurs de marché au 30 décembre 2006, la Société aurait réalisé des gains de 338 \$ pour résilier ces ententes relatives à ces produits dérivés sur taux d'intérêt. Les valeurs de marché ont été établies en fonction des renseignements fournis par les contreparties de la Société dans le cadre de ces ententes.

Produit dérivé sur contrat à terme d'actions

La Société a recours à un contrat à terme d'actions réglé en trésorerie pour limiter son risque lié aux fluctuations futures du cours de ses actions en ce qui a trait aux attributions d'unités d'actions en vertu du RILT. Les produits et les charges découlant de l'utilisation de cet instrument sont inclus dans le poste Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation de l'exercice.

Selon les valeurs de marché au 30 décembre 2006, la Société aurait réalisé un gain de 610 \$ pour résilier ce contrat à terme d'actions réglé en trésorerie. Les valeurs de marché ont été établies en fonction des renseignements fournis par les contreparties de la Société dans le cadre de ces ententes.

Risque de contrepartie

Des fluctuations dans les taux d'intérêt sous-jacents aux ententes qu'a conclues la Société relativement à des produits dérivés sur taux d'intérêt donneront lieu à des gains et à des pertes liés aux marchés. Par ailleurs, la Société est susceptible de subir des pertes si une des contreparties aux ententes relatives aux produits dérivés manque à ses obligations. La Société a cherché à réduire le risque de contrepartie en choisissant de traiter avec de grandes institutions financières internationales.

Risque de crédit

La Société est exposée à un risque de crédit découlant des comptes débiteurs. Le risque de recouvrement est atténué du fait que ces soldes ont été facturés essentiellement à des gouvernements et à des régimes d'assurance-médicaments de tiers. Il n'y a aucune concentration des soldes auprès des débiteurs dans les comptes débiteurs résiduels.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers représente le montant estimatif que recevrait ou paierait la Société si elle résiliait une entente à la date de présentation de l'information.

La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs, de la dette bancaire, du papier commercial, des créditeurs et des dividendes à payer se rapproche de leur valeur comptable en fonction de leur échéance à court terme. La juste valeur des créances à long terme, du passif à long terme et de la dette à long terme se rapproche de leur valeur comptable compte tenu des taux actuels du marché liés à ces instruments.

Ainsi qu'il est mentionné ci-dessus, la juste valeur des taux d'intérêt et du produit dérivé sur contrat à terme d'actions est évaluée en fonction des taux actuels du marché et des renseignements fournis par les contreparties de la Société dans le cadre de ces ententes.

Annexe aux états financiers consolidés portant sur la couverture par le bénéfice

Exercice de 52 semaines terminé le 30 décembre 2006

Couverture par le bénéfice des obligations liées à la dette à long terme	43,48 fois
--	------------

Le ratio de couverture de la dette à long terme (y compris toute tranche à court terme) par le bénéfice correspond au bénéfice net (avant intérêts et impôts sur les bénéfices) divisé par les intérêts débiteurs sur la dette à long terme (y compris toute tranche à court terme). Les intérêts débiteurs excluent tous les montants liés à l'amortissement qui étaient inclus dans les intérêts débiteurs, tels qu'ils sont présentés dans les états consolidés des résultats de la Société pour l'exercice.